

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT CHOISI

I/ DISPOSITIFS PAR MILIEUX FILTRANTS

1 - Prétraitement des eaux usées

Fosse toutes eaux : Volume : _____

Dispositifs complémentaires :

Préfiltre ou indicateur de fonctionnement : Volume : _____

Bac à graisses : Volume : _____

→ En cas de réhabilitation d'une installation existante et si collecte des eaux vannes et eaux ménagères séparées :

Fosse septique : Volume : _____ Fosse étanche : Volume : _____ Fosse chimique : Volume : _____

Bac à graisses : Volume : _____ Préfiltre indépendant : Volume : _____

2 - Traitement des eaux usées :

→ Mise en place d'un système d'alimentation séquentielle (facultatif) avant le dispositif de traitement : Oui Non

Si Oui : Auget basculant/flottant : Volume : _____ Chasse pendulaire / automatique : Volume : _____ Poste de relevage : Volume _____

- Par le sol naturel

Tranchées d'épandage en sol naturel

Lit d'épandage

}

Nombre de tranchées : _____

Surface totale réservée à l'épandage : _____

Longueur unitaire des tranchées : _____

Total linéaire des tranchées d'épandage : _____

- Par sol reconstitué

Filtre à sable vertical non drainé

Filtre à sable vertical drainé

Filtre à sable horizontal drainé

Tertre d'infiltration drainé

Lit à massif de zéolite drainé

}

Surface : _____

(Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux usées traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

Tertre d'infiltration non drainé

Surface base : _____

II/ AUTRES DISPOSITIFS AGREES

- Autres médias filtrants agréés par le Ministère : (<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>)

Modèle : Constructeur : Capacité en EH : N° Agrément :

(Prévoir une évacuation des eaux traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

Toilettes sèches, séparation des urines Oui Non

III/ VENTILATIONS

- Une ventilation haute en entrée de fosse est elle prévue? (ventilation primaire): OUI NON

- Une ventilation haute en sortie de fosse est elle prévue? (ventilation secondaire): OUI NON

- Un extracteur éolien est il prévu? OUI NON

IV/ TERRAIN

- Si présence nappe, une dalle d'amarrage est elle prévue ? OUI NON

- Si fosse enfouie sous zone de circulation, une dalle de répartition est-elle prévue ? OUI NON

V/ EVACUATION DES EAUX TRAITEES

- Milieu superficiel : Fossé Réseau pluvial Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière.)

- Infiltration par le sol : Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée :

VI/ EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

- Milieu superficiel : Fossé Réseau pluvial Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière.)

- Infiltration par le sol : Tranchées d'infiltrations communes aux eaux traitées Puits d'infiltration

Tranchées d'infiltrations indépendantes des eaux traitées : Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée :

Aménagements indispensables

- Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées

- Ventilation impérative et piquée à l'aval des ouvrages de prétraitement. (sauf cas contraire ex : prescriptions du fabricant)

- Accès libre permanent aux ouvrages (travaux, entretien ...)

CONCEPTEUR ET INSTALLATEUR**I/ CONCEPTEUR DU PROJET**

Nom intervenant : _____

Responsable :

SIREN : _____

- Nom et prénom : _____

Adresse : _____

- Fonction : _____

Code postal et commune : _____

- Numéro de téléphone : _____

Signature du concepteur :**II/ REALISATEUR DU PROJET**

Nom intervenant : _____

Responsable :

SIREN : _____

- Nom et prénom : _____

Adresse : _____

- Fonction : _____

Code postal et commune : _____

- Numéro de téléphone : _____

Signature du réalisateur :**AUTORISATION DE DEVERSEMENT DES EAUX TRAITEES (dans le cas de filières drainées)**

Propriétaire de l'exutoire :

Je soussigné(e) M/Mme _____ autorise

- Nom : _____

M/Mme _____ à rejeter les effluents traités

- Prénom : _____

issus de son dispositif d'assainissement, situé à l'adresse indiquée en première page,

- Adresse : _____

dans l'exutoire dont je suis propriétaire.

- Numéro de téléphone : _____

Fait à _____ le _____

Signature du propriétaire de l'exutoire :

ATTESTATION DE POINT D'EAU DESTINE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Je soussigné(e) M/Mme _____, déposant une demande de mise en place d'une installation d'assainissement non collectif à l'adresse et sur la ou les parcelles indiquées en première page, atteste sur l'honneur, qu'aucun point d'eau, destiné à la consommation humaine, n'est présent à moins de 35 mètres du système d'assainissement autonome projeté, décrit à la seconde page, sur ma propriété ou sur une propriété mitoyenne.

Fait à _____ le _____

Signature du pétitionnaire :

Engagement du demeure

Le demandeur s'engage :

- A contacter le SPANC afin qu'il émette un avis technique et réglementaire sur la conception et l'implantation de la filière d'assainissement non collectif.
- A réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet
- A réaliser une installation d'assainissement non collectif conformément aux prescriptions techniques réglementaires en vigueur
- A contacter le SPANC lors du début de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages.
- A s'engager à régler les coûts de conception et de réalisation.

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du demandeur

À..... Le : __/__/__

NOTICE EXPLICATIVE

Page 1 :

DEMANDEUR : Pour les premières lignes de l'encadré « DEMANDEUR », il est important d'indiquer **l'adresse actuelle et principale du demandeur** et non l'adresse du projet qui doit être rempli, elle, en bas à gauche de l'encadré.

LOCAUX A DESSERVIR : Dans le cas d'un immeuble destiné uniquement à l'habitation, seule la partie gauche de l'encadré doit être remplie.

En nombre de pièces principales, il faut compter les chambres, les bureaux et les pièces de vie (salon, salle à manger).

Les pièces d'eau ne doivent pas être comptabilisées.

Dans le cas d'un salon-salle à manger en une seule pièce, si celle-ci excède les 20 m², il faut alors compter double.

Dans le cas où l'immeuble est destiné à un usage autre, il est important d'en préciser l'usage ainsi que de déclarer la capacité d'accueil maximale et/ou le nombre d'employés travaillant dans l'immeuble.

TERRAIN RECEPTEUR : Il est important de remplir cet encadré, surtout dans le cas où aucune analyse de sol n'a été réalisée.

Page 2 :

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT CHOISI :

Dans le cas d'un système « traditionnel » (tranchées d'épandage, filtre à sable...), il faut remplir la partie I/ de l'encadrée mise à part la partie « Autres médias filtrants agréés par le Ministère ». Cette partie doit être remplie dans le cas où la filière installée est un filtre compact ou de type phytoépuration ainsi que la partie IV/ et I/ 1- Prétraitement des eaux usées (uniquement dans le cas de l'installation d'un bac dégraisseur en amont).

Dans le cas d'une microstation, seule la partie II/ et IV/ doivent être remplies. Il faut tout de même, dans le cas de l'installation d'un bac dégraisseur en amont, le préciser dans la partie I/ 1- Prétraitement des eaux usées

La partie IV/ doit donc être remplie dans le cas d'une filière innovante (filtre compact, microstation, phytoépuration...) ou dans le cas d'une filière traditionnelle drainée.

Page 3 :

CONCEPTEUR ET INSTALLATEUR : La partie I/ doit être remplie et signée par celui qui détermine la filière et effectue les plans. Il peut s'agir d'un bureau d'études, d'un maître d'œuvre, du pétitionnaire ou d'un terrassier.

La partie II/ doit être remplie et signée par celui qui réalisera les travaux. Il peut s'agir d'un terrassier ou du pétitionnaire.

AUTORISATION DE DEVERSEMENT DES EAUX TRAITEES : Cet encadré doit être rempli uniquement dans le cas où les eaux traitées sont rejetés sur le domaine public ou une parcelle autre que celle du propriétaire et par le propriétaire de l'exutoire (Commune, voisin...).

Page 4 :

ATTESTATION DE POINT D'EAU DESTINE A LA CONSOMMATION HUMAINE : Cet encadré doit être rempli et signé par le pétitionnaire.